



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12/03/2022

### **LA MINISTRE DE LA CULTURE A PRESENTE LES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU FONDS DE SOUTIEN POUR L'ACCUEIL DES ARTISTES ET PROFESSIONNELS DE LA CULTURE D'UKRAINE**

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, a réuni le vendredi 11 mars 2022 les établissements publics du ministère de la Culture, les structures culturelles labellisées ainsi que plusieurs organisations professionnelles pour une présentation du fonds de soutien en faveur des artistes et des professionnels de la culture ukrainiens qui souhaiteraient être accueillis en France.

A ce fonds de soutien doté d'un million d'euros déployé par le ministère de la Culture, s'ajoutera une enveloppe de 300 000 euros pour l'accueil des étudiants dans les 99 écoles sous tutelle du ministère de la Culture.

Ce fonds se compose de deux volets : un dispositif d'accueil d'urgence et un système de soutien à la création artistique. Ce dispositif sera également ouvert aux artistes russes dissidents.

Le programme d'accueil d'urgence doté de 750 000 € a permis la mise en place d'une plateforme d'accueil téléphonique, en langues ukrainienne et russe, pour l'orientation des artistes et des professionnels de la culture ukrainiens. Cette plateforme, mise en œuvre avec l'Atelier des artistes en exil, permettra d'orienter facilement et rapidement les personnes concernées.

Le programme d'accueil d'urgence financera également l'accueil en résidence des artistes et professionnels de la culture ukrainiens et de leurs familles pour une durée de 3 mois, via le programme PAUSE, pour des résidences au sein du réseau des établissements publics du ministère, d'une part, et avec la Cité internationale des arts, d'autre part.

La ministre de la Culture a souhaité que les artistes ukrainiens soient aussi accompagnés pour poursuivre leur travail de création en France. En s'appuyant sur les structures culturelles, ce soutien complémentaire se fera sous forme de bourses de recherche, de financement de projets artistiques, mais aussi de soutien à la diffusion de spectacles.

Cette réunion a aussi été l'occasion d'un échange nourri avec l'ensemble des établissements et organisations culturelles représentées. La ministre de la Culture se félicite de leur mobilisation et se réjouit des nombreuses initiatives d'ores et déjà lancées.

Ces initiatives feront l'objet d'un relais exhaustif sur le site du ministère de la Culture.

### **Contact presse**

#### **Ministère de la Culture**

Délégation à l'information et à la communication  
Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)